



## Association la découverte

Compte-rendu de la réunion plénière du 12 juin 2018 de 17h à 18h50 à l'école la Découverte Castanet

Manue (enseignante des 6/9 et maman d'Eléna), Marie (enseignante des 6/9 et maman de Agathe et de Brice), Caroline (enseignante des 3/6), Carine (enseignante des 3/6), Vanessa (maman de Killian), Florence (maman d'Irène), Elisabeth (maman de Louise), Elsa (maman de Maxence), Alvaro (membre de l'association et en stage dans l'école), Megan (service civique), Roland (papa de Killian), Karen (maman de Yui), Sylvain (papa d'Irène), Marc (papa de Agathe et de Brice)

### Remerciements

- aux personnes qui ont réalisé des ateliers auprès des enfants à l'école : Matthieu le papa de Tidiane pour les ateliers de bricolage, Cédric l'ami de Megan pour l'atelier dessin, Alvaro pour l'atelier bricolage
- à toutes les personnes qui ont organisé et participé à la journée portes ouvertes : nettoyage, réalisation du panneau de l'école, accrochage du panneau, tonte du jardin, rangement, édition et distribution des flyers, publicité sur le net et ailleurs, confection de gâteaux, présence le jour de la journée, réalisation d'une vidéo le jour-même...

### Organisation de l'année prochaine

Pour l'instant, 13 enfants sont inscrits à l'école. Nous sommes dans l'attente de 3 réponses. Marc et Marie ont manié subtilement la feuille excel du budget afin de trouver un fonctionnement relativement serein de l'école, tout en essayant de rester cohérent par rapport aux différentes rémunérations. Voici la proposition qui a émergé :

Fonctionnement avec 14 enfants jusqu'à fin décembre puis 16 enfants à partir de janvier :

En sachant que :

- les frais ont été revus à la baisse, il faudra donc continuer à économiser au niveau des fournitures / matériel comme l'équipe le fait déjà,
- le crédit (8 000 € à rembourser aux familles sur deux ans) a été intégré,
- Marc et Marie proposent un mois de loyer gratuit en échange de la révision de la charte de location du logement de fonction qui permettrait de louer ce logement plus facilement
- Marie prévoit 4 sessions de formation au lieu de 2 initialement prévues

L'association peut alors rémunérer :

- l'équivalent d'un poste enseignant à temps-plein (à répartir sur deux mi-temps, ou un mi-temps et deux 1/4 temps en sachant que l'enseignant sera référent de tout le groupe de 3 à 11 ans),
- la direction telle qu'elle est rémunérée actuellement,
- 1/8 temps pour le poste de coordinateur de l'asso (au lieu d'1/4 temps)
- un poste d'assistant à mi-temps en contrat PEC

→ en fin d'année, il y aura 4 000 € de déficit ce qui équivaut à ce que l'association ne rembourse pas le crédit l'année prochaine.

Avec 1 enfant de plus, l'association peut rembourser les 4 000 euros de crédit.

Avec encore 3 enfants de plus, l'association peut rémunérer un mi-temps enseignant supplémentaire.

Avec encore 1 enfant de plus, l'association peut rémunérer la direction comme prévu.

Une organisation envisagée est la suivante :

- Carine et Caroline à mi-temps, avec Caroline à la direction, conservant leur salaire actuel,
- Marie et Manue travaillant chacune sur 2 matinées à titre bénévole
- Alvaro travaillant tous les après-midi (mi-temps) et rémunéré via un contrat PEC.

Avec le temps et la rentrée souhaitée et souhaitable de nouveaux enfants, le bénévolat de Manue se transformera en un mi-temps rémunéré.

En plus de cela, Caroline et Carine souhaitent qu'il y ait une personne supplémentaire, en plus des 2 adultes toujours présents, afin de gérer les enfants qui sont en activité avec l'eau, le sable, la peinture... les enfants qui doivent être changés et ainsi permettre une plus grande sérénité pour l'ensemble du groupe. Nous demandons alors à des personnes si elles seraient d'accord pour jouer ce rôle, sachant que nous avons aussi des stagiaires de prévu, dont une en CAP petite enfance.

Propositions de parents présents :

Florence est d'accord pour bloquer les vendredis matins jusqu'à 12h / 12h30 en tant que bénévole. En tant qu'assistante maternelle auprès des bébés, elle pense ne pas pouvoir fonctionner et avoir des enfants si elle est absente les jeudi matins. Elle peut dire ok au début de l'année pour être présente à l'école les jeudi matins et puis après il se peut qu'elle doive abandonner.

Au début de l'année, Alvaro s'il ne travaille pas, pourrait bénévolement travailler les lundi et mardi matins.

Vanessa se propose de venir le lundi et 1 mardi sur 2 toute la journée bénévolement et les jeudis tout le mois de septembre.

Marc est ok pour proposer les ateliers suivants : sorties en forêt, bricolage, électronique : maximum une demi-journée par semaine.

Propositions afin de faire entrer plus d'enfants :

Faire un sondage sur les familles qui ne viennent pas pour savoir à partir de quand elles auraient inscrit leur enfant : 20€ de moins par mois, 40€ de moins par mois. Ainsi, on saura à combien il faut mettre les tarifs pour avoir un maximum d'enfants, faire entrer ces familles, baisser les frais de scolarité pour toutes les familles et au final avoir plus de rentrée d'argent qu'avec les 14 prévus.

A cet effet, le budget est en ligne à l'adresse suivante

<https://www.ladecouverte.org/wp-content/uploads/2018/06/Budget-previsionnel-la-decouverte-v4.2.pdf> ou <https://www.ladecouverte.org/ecole/> dans l'onglet « les tarifs »

Communiquer sur l'école : Marie aimerait y participer via des ateliers Montessori un dimanche par mois, la rédaction d'articles,

- l'organisation d'une autre journée portes ouvertes le samedi 6 octobre 2018

## Besoins de l'école

Nous manquons de :

- papier brouillon (blanc d'un seul côté).
- jouets pour la garderie : jouets en tout genre, figurines, livres pour la bibliothèque... Manue envoie un mail à Roland pour qu'il fasse une annonce sur facebook.
- d'instruments de musique
- matériel pour le sport : cerceaux, plots, tiges de bambou, ballons en cuir, tabliers pour les enfants

## Sortie

Megan propose une Sport's day (journée dédiées au sport comme cela se fait en Anglettre) avec les parents et les enfants un jour de la première semaine de juillet : possibilité de la faire au parc des Fontanelles, de la mairie ? Megan y proposera également un sport d'équipe anglais.

## Circulation

Bien prévenir les parents qu'il ne faut pas se garer devant l'école. Il ne faut pas qu'il y ait de circulation dans la rue. Il y a 2 places au sein même de l'école, derrière la barrière : une personne qui travaille peut y garer sa voiture. Il doit rester une place vacante pour une deuxième voiture (femme enceinte, personne handicapée...). Marc a réparé le portail et les 2 battants peuvent s'ouvrir à présent.